

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 32**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

---

**OBJET**

Subvention allouée à la Fondation Apprentis d'Auteuil - Unité éducative de  
prévention de l'internat Vitagliano - exercice 2016

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction Enfance Famille  
0413312731**

## PRESENTATION

La Fondation Apprentis d'Auteuil, créée en 1866 et reconnue d'utilité publique en 1929, a pour mission d'accueillir, d'éduquer, de former et d'insérer des jeunes en difficulté, sans considération d'origine ou de religion. Pour mettre en œuvre sa vocation finale d'insertion, elle propose un accompagnement global et durable de près de 30 000 jeunes accueillis dans 200 établissements.

Outre ses actions en direction de la petite enfance et ses services d'aide à la parentalité et d'aide au logement, la fondation porte notamment dans notre département :

- La maison d'enfants à caractère social Saint François de Sales sise au 20 bd M. Rémusat à Marseille (13<sup>ème</sup>) ;
- L'internat éducatif et scolaire Vitagliano, sis au 5 rue A. Pons à Marseille (4<sup>ème</sup>), établissement social privé à but non lucratif qui peut accueillir 100 jeunes de 6 à 16 ans, scolarisables sur place ou dans des établissements scolaires du quartier, tout en assurant pour chacun un hébergement et un accompagnement éducatif et scolaire.

Dans le cadre de ses compétences en matière de protection de l'enfance, le Département s'est engagé, par délibération en date du 22 juillet 2011, à participer au financement de l'internat de prévention Vitagliano, celui-ci présentant un intérêt départemental, afin que la Fondation Apprentis d'Auteuil apporte une réponse aux difficultés de jeunes et de leurs familles, dans le cadre d'une alternative au placement.

Cet outil de prévention éducative, mobilisé par les services sociaux départementaux et les services éducatifs de milieu ouvert, permet :

- d'offrir un accompagnement éducatif et scolaire dans le cadre d'un hébergement à la semaine pendant les périodes scolaires et selon les principes d'un parcours personnalisé,
- d'agir dans un cadre préventif pour éviter le décrochage ou l'exclusion scolaire,
- de mobiliser la famille dans ses compétences parentales en l'associant aux décisions concernant son enfant et en facilitant les relations entre eux,
- d'offrir aux jeunes un cadre de vie stable, ainsi que des conditions optimales d'encadrement et de soutien éducatif, psychologique et culturel,
- de préparer des jeunes sortant d'une prise en charge lourde à intégrer un environnement plus classique.

Montants alloués par le Département :

- 2013 : 400 000 - 2014 : 400 000 € - 2015 : 400 000 €

## DEMANDE POUR L'EXERCICE 2016 (APR- 140)

La Fondation Apprentis d'Auteuil souhaite poursuivre le partenariat engagé avec le Département, dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, pour mener des actions de prévention éducative, en direction de jeunes et de leurs familles.

Ce partenariat a été renforcé par la création d'une « unité éducative de prévention »(UEP) au sein de l'internat scolaire à compter de la rentrée 2013-2014. S'adressant à 25 jeunes, garçons et filles, dont la situation familiale nécessite un accompagnement éducatif spécifique, ce lieu d'accueil et de formation s'inscrit dans un dispositif innovant de lutte contre le décrochage scolaire en partenariat avec les services sociaux départementaux, associés au projet et participant aux commissions d'admission.

Le budget prévisionnel de l'UEP pour l'exercice 2016 s'élève à 739 827€. Une subvention de 400 000 € est sollicitée auprès du Département dans le cadre de la politique facultative au titre de la protection de l'enfance.

Les autres financements attendus :

- Participation Fondation Auteuil : 293 671€
- Subventions affectées à des projets européens : 5 000€
- Autres : 41 156€

Je vous propose de fixer le montant de la subvention de fonctionnement 2016 à 370 000 €, qui fera l'objet d'un versement unique après signature de la convention avec l'association selon le modèle approuvé par délibération de la Commission permanente.

### INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, la dépense correspondante, soit 370 000 €, sera financée sur les crédits de paiement mis à disposition au titre de l'exercice 2016, chapitre 65, fonction 51, nature 6574, programme 21003.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement AP ou CP
21003	2016	Subvention de fonctionnement aux associations	65-51-6574	370 000 €

## CONCLUSION

Sur proposition de Madame la Déléguée à la protection maternelle et infantile, la santé, l'enfance et la famille, je vous serais obligée de bien vouloir

- fixer à 370 000 € le montant de la subvention allouée à la Fondation Apprentis d'Auteuil au titre de l'exercice 2016 pour le fonctionnement de l'Unité éducative de prévention de l'internat Vitagliano ;
- m'autoriser à signer avec l'association bénéficiaire la convention de subvention de fonctionnement suivant le modèle de convention type approuvé par délibération n°122 de la Commission permanente du 27 juin 2014 ;
- adopter la délibération ci-jointe.

...

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL